

BAPE

MEMOIRE → PARC industriel éolien de la
MRC de L'Érable.

Mario Couturier, résident de Ste-Hélène de
CHESTER dans la MRC d'Ar-
thabaska

Je m'intéresse au projet éolien de L'Érable
en premier Lieu parce que j'en serai voisin
immédiat et en second Lieu parce que
je constate que tout ce dossier a été
monté dans un but vraisemblablement
profitable à certains propriétaires et à une
compagnie étrangère mais au détriment à la
vie communautaire qui s'effrite plus le
projet avance. Alors, la question que je me
pose... Pourquoi de tels projets dans des
zones habitées alors que le Québec regorge

de vastes territoires ?

P2

Il est impossible de croire qu'un tel projet n'ait d'influence sur le territoire, son environnement et sa qualité de vie.

On dit plutôt que la détérioration du milieu est acceptable selon les études et les normes. Et bien moi je crois que, ce qui est acceptable, c'est aucune détérioration du milieu et de la qualité de vie ; voilà la seule option à envisager

De ce projet est né une dissension sociale qui n'existait pas auparavant et qui divise la population de plus en plus dans un climat où chicanes et menaces sont palpables.

Par ailleurs, la façon que l'on a prise pour informer la population est pour le moins

déconcertante si l'on pense qu'une

Bonne partie de la population environnante du parc éolien n'a pas été consultée car elle ne faisait pas partie de la MRC de L'Erzbe. Mais si on observe la situation géographique des futurs sites d'implantation des éoliennes, elles seront toutes situées à l'extrême sud de la MRC de L'Erzbe c'est à dire aux limites de la MRC d'ARTHEBSKA. Ainsi la population sondée pour ce projet ne correspond pas vraiment à l'échantillonnage de la population voisine des éoliennes.

Ainsi par exemple, nous citoyens de Ste-Hélène de Chester, nous ne sommes pas de la même MRC mais nous sommes cependant

PH
parmi les résidents les plus près
de ce parc éolien. Or nous avons
appris tout sur ce projet sur le tard
puisque nous avons été écartés des
négociations ... comme si ça ne nous
regardait pas ou pour ne pas augmenter
le nombre d'opposants au projet... Il y a
un manque flagrant de démocratie dans
tout ce processus.

Ainsi: les consultations auraient dues se
faire auprès de la population située dans
un rayon de X km dont le centre se
trouve à être le cœur du parc éolien.

Donc les limites de la MRC de L'Érable
ne représentent pas le périmètre affecté
par le projet.

Par surcroît, nous apprenons que d'autres projets éoliens, municipaux ceux-là, pourraient s'ajouter à ce projet industriel. Quand tout cela s'arrêtera-t-il, qui gère le territoire. De quoi notre paysage Québécois aura-t-il l'air une fois l'irréparable commis. Eole lui-même doit se demander de quelle façon nous utilisons son offre.

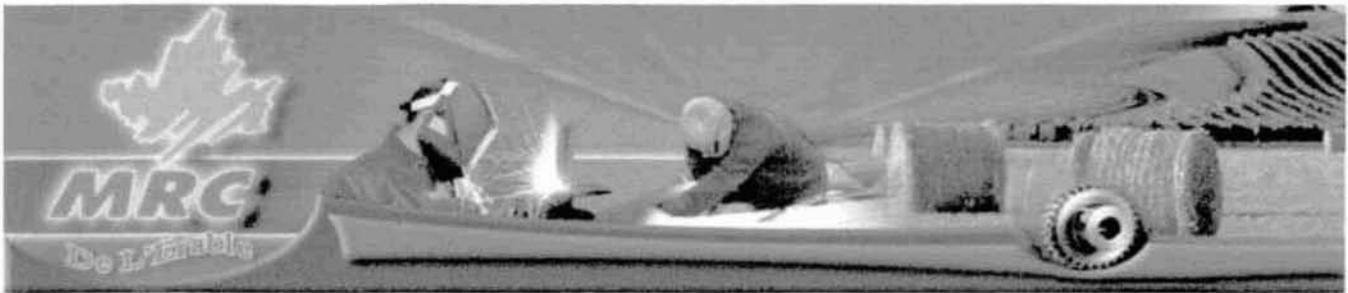
Tous les projets industriels éoliens devraient se faire dans des milieux non habités à fin de ne pas nuire à notre santé et notre qualité de vie : De l'espace nous en avons tant, nous ici au Québec un territoire si vaste à explorer et exploiter.

Laissez à ceux qui ont défriché les terres de nos ancêtres, qui les ont aménagées ; cultivées et habitées, la joie d'en profiter et d'en faire profiter les générations à venir.

Quand je pense à Hydro qui veut enfouir les fils pour le paysage...

Mario Couturier

P.S Je ne veux pas prendre parole en audience car il y a de l'intimidation



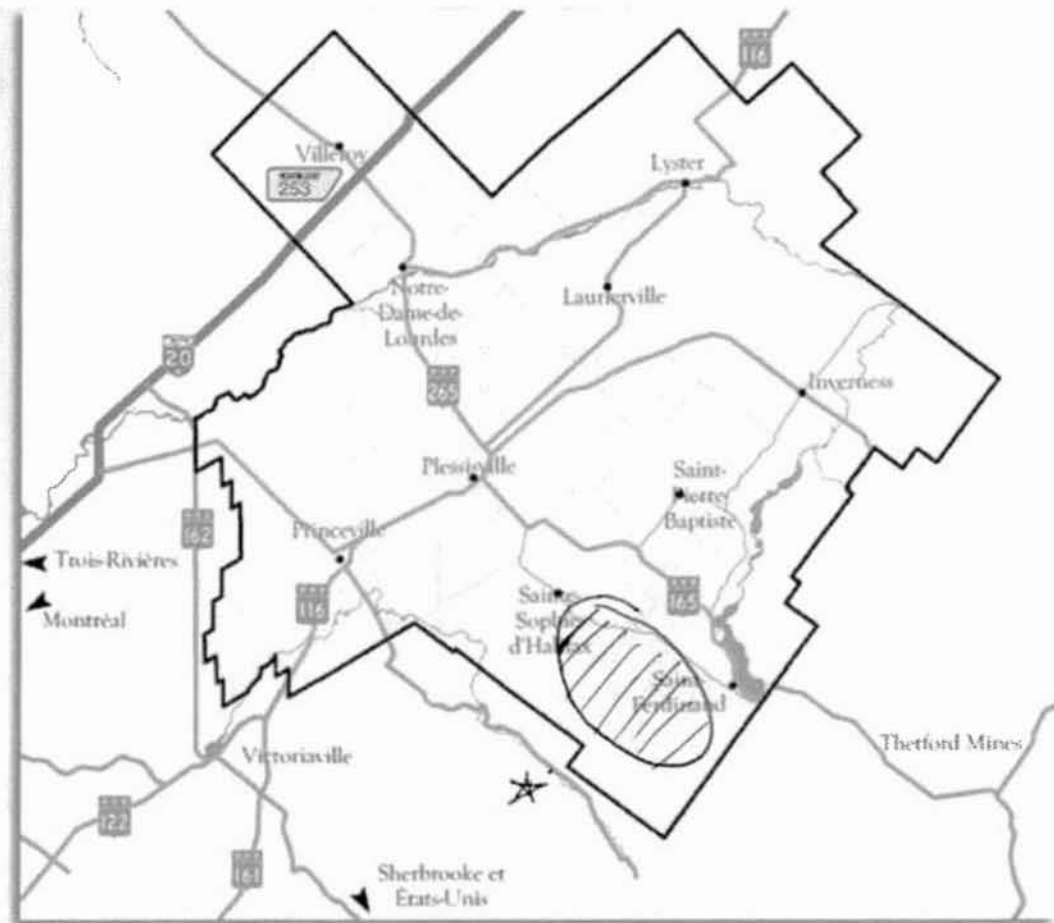
MRC de l'Érable Services Mairie résidentielle Sécurité publique Culture Loisirs publics Suppléments Transport

28 Octobre, 2009

Accueil Nos projets Plus de sites Carte MRC


Recherche rapide:

Carte MRC DE L'ÉRABLE

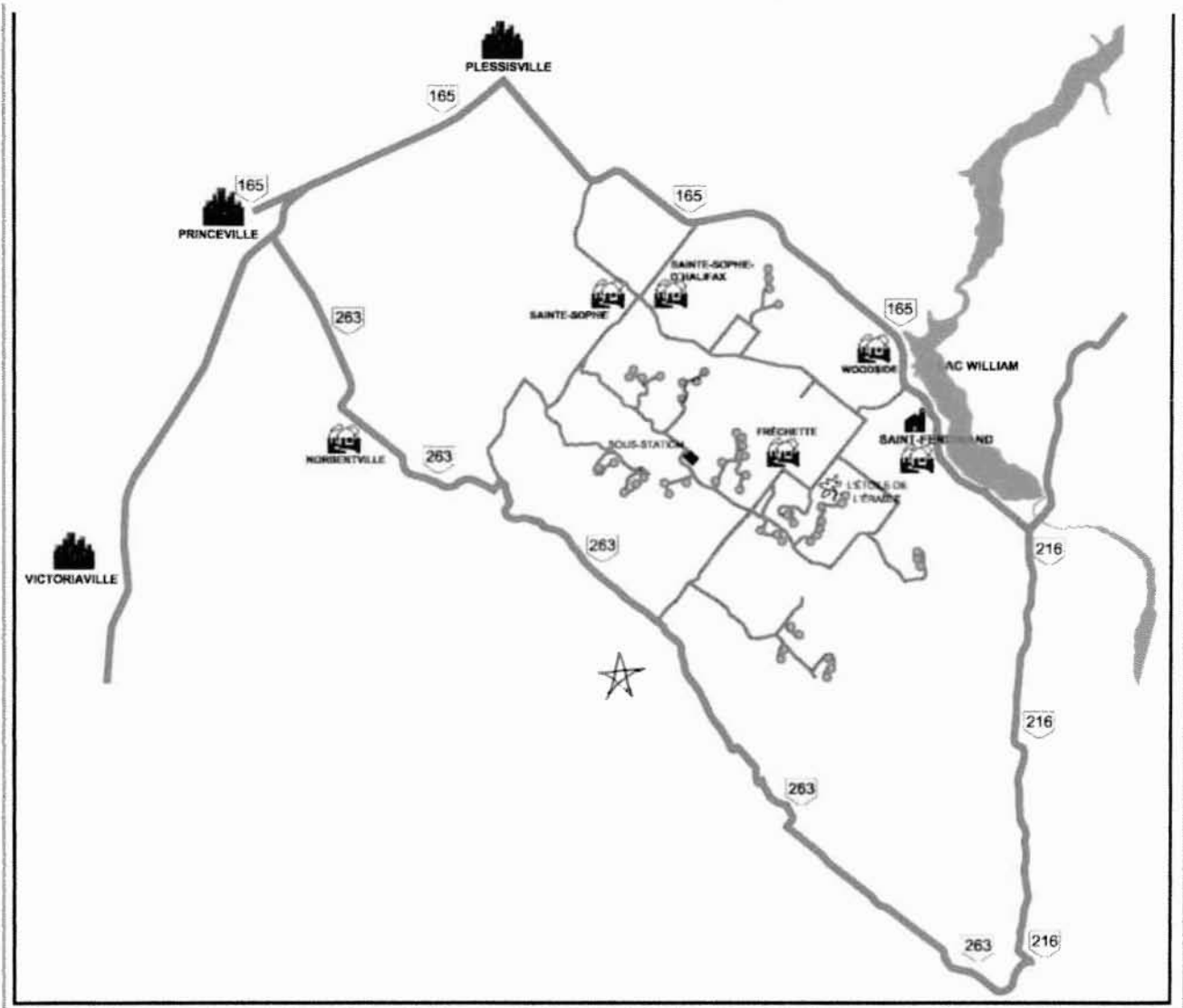


★ Ste-Hélène-de-Chester MRC ARTHURBESKYA

Haut de la pa

 Parc éolien de L'Érable

Réalisation www.paradiswebsite.com 2005



 **RDDA.CA** webfamily
 L'organisme Mission
 Contacts Poésie

★ Ste Helene de Chester (MRE ARTHURZBESKA)